

LA MISE EN OEUVRE DES DIRECTIVES OISEAUX ET HABITATS

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

R.C. van APELDOORN



ALTERRA

WAGENINGEN UR

INTRODUCTION

Mise en œuvre des Directives “Natura 2000”, succès et échecs (2004)

Commande du Ministère Néerlandais de l’Agriculture, de la
Nature et de la Sécurité Alimentaire (ANFQ)

Sources:

- documentation issue des différents pays
(rapports, sites web)
- synthèse d’entretiens conduits dans 5 pays (Suède,
France, Grande-Bretagne, Espagne, Hongrie) avec des
représentants des gouvernements, scientifiques, ONGs,
agriculteurs, forestiers, chasseurs, promoteurs /
entrepreneurs



INTRODUCTION

Critères de sélection basée sur les différences

- Systèmes politiques (Fédéral/ non fédéral)
- Niveaux d'administration

Zoom sur:

MECANISME DE MISE EN ŒUVRE (bottom up / top down)

I-NTERPRETATION DES NOTIONS-CLES

I-NTEGRATION DANS LES POLITIQUES

P-ERCEPTION ET POINTS DE VUE SUR NATURA 2000



MISE EN ŒUVRE 1^{ère} phase

Résultats :

1. Retard dans la sélection et la désignation des sites (manque de données et faible acceptation sociale)
2. # sites sélectionnés < # sites approuvés par Bruxelles
3. Opposition de forte à faible
4. Orchestration des mécanismes top-down
5. Participation des acteurs: information, consultation, approbation de la sélection de sites
6. Responsabilités des “Structures Administratives Autonomes” (SAA)

Enseignement : Les SAA semblent jouer un rôle intermédiaire qui “dépolitise” et facilite une mise en oeuvre plus efficace.

MISE EN ŒUVRE 2^{ème} phase

Article 6 Directive Habitat ...mesures de conservation, si possible plans de gestion (PG)...

Résultats :

1. PG : démarche obligatoire (quelques pays) ou volontaire
2. Selon les pays : a) peu ou pas d'expérience; b) PG sur des sites-pilotes; c) PG existants pour les aires déjà protégées
3. 2 groupes responsables :
 - services déconcentrés: provinces, régions autonomes, Länder ("top down")
 - "SAA" , ONGs et gouvernement, acteurs locaux (plus "bottum up")

MISE EN ŒUVRE 2^{ème} phase

Contenu du plan de gestion :

- A - Pour la plupart des pays : mesures de gestion focalisées le périmètre du site
- B - Pays-Bas : mesures internes au site +
 - objectifs de conservation + développement naturel
 - prise en compte des conditions nécessaires à l'extérieur du site (air + eau + sol)
 - évaluation des incidences (art 6.3) des activités internes et extérieures au site
 - suivi
 - prévisions budgétaires (différents fonds sectoriels)

Efficacité écologique, acceptation sociale, coûts-avantages des plans de gestion ?



INTERPRETATION

Résultats :

L'interprétation des notions-clés :

- s'appuie pour quelques pays, sur les instructions générales données par les gouvernements ou "SAA"
- et pour la plupart des pays, ne bénéficie pas d'instructions au niveau du site
- s'appuie sur la jurisprudence

Enseignement :

L'approche "au cas par cas" pour la plupart des pays nécessite de collecter et de communiquer les résultats / expériences et de les transférer dans les politiques de conservation de la nature

INTERPRETATION

- Approche “Bottom-Up” : basée au niveau du site sur les débats politiques et publics, visant l’acceptation sociale

ex en Angleterre : English Nature : discussions/ délibérations sur les plans, projets et programmes pour plus de 1000 cas par an.
Comparaison France COPIL et DOCOB

- Approche “Top-Down” :

ex FCS aux Pays-Bas :

- Global “FCS” au niveau national (Ministère ANFQ)
- traduite en actions au niveau régional en termes de maintien ou d’amélioration des habitats et des populations (Ministère ANFQ)
- à traduire en objectifs dans chaque PG (Province responsable de la consultation des acteurs)

Quelle est l’approche la plus efficace ?

INTEGRATION

Trois niveaux : 1. Législatif / 2. Politiques et Plannification (pour différentes politiques sectorielles), / 3. Autorisations / Permis

Résultats & Enseignements :

1. La conservation de la nature fait partie du code de l'environnement (pour quelques pays seulement ; sans garantie d'intégration des politiques)
2. La conservation de la nature, gestion des eaux et des forêts (ex: Directives H et O et Directive Cadre sur l'eau dans les plans régionaux et les PG)
 1. Plannification spatiale : les "SAA" peuvent jouer un rôle important pour fournir des lignes directrices (Pays-Bas)
 2. Analyse efficacité/ efficience + échange d'expériences
3. Pas de pays avec des autorisations / permis "intégrés" (en discussion)



PERCEPTION

Résultats :

- Bonne connaissance des politiques Natura 2000 + perception positive pour différent groupes d'acteurs (*Grande-Bretagne*)
- Bonne connaissance des politiques Natura 2000 + perception variable allant du négatif au neutre (*France*)
- Bonne connaissance des politiques Natura 2000 + perception variable à tendance négative (*Pays-Bas*)
- Politiques Natura 2000 connues mais jugées de faible importance + perception positive (*Suède*)
- Pas de connaissance des politiques Natura 2000 + perception variable allant du neutre au positif (*Espagne, Hongrie*)

PERCEPTION

La perception des Directives “Natura 2000” est liée à la perception de la nature et de la biodiversité

1. L'objectif étant l'état de conservation des habitats et des espèces, sans responsable ni d'attention portée aux restrictions et conséquences négatives (coûts) des autres utilisateurs
2. L'objectif étant la conservation des habitats et des espèces avec une attention spéciale portée aux impacts sociaux. L'accent étant mis sur les bénéfices partagés de l'aménagement du territoire
3. L'objectif étant de répondre aux attentes des utilisateurs locaux; importance du savoir local/traditionnel et d'une gestion des sites assurée et contrôlée par le niveau local

Comment gérer les différentes perceptions pour optimiser l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des directives ?

PRINCIPAL ENSEIGNEMENT

Pour améliorer la mise en œuvre :
échangeons nos résultats et nos expériences
aux niveaux national et international.

Merci de votre invitation et de votre attention....